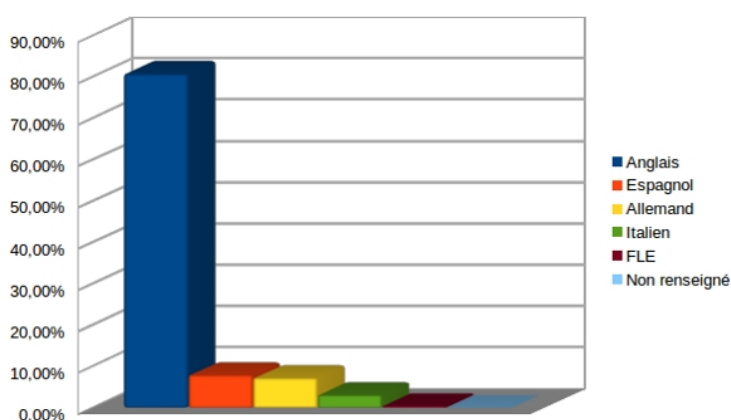


Enseignement des langues vivantes et troubles spécifiques du langage

L'enquête *Enseignement des langues vivantes et troubles spécifiques du langage* a été ouverte du 20 octobre au 30 novembre 2017 après l'appel à publication pour le numéro 2/2018 des *Langues Modernes*. Elle visait à recueillir les témoignages des professeurs de langues vivantes qui accueillent dans leurs classes des élèves présentant des troubles du langage. Nous souhaitons également faire un état des lieux sur la formation dans ce domaine¹.

Nous avons reçu 787 réponses, dont 774 ont été validées². Sur les 774 réponses retenues, 95,7 % des enseignants déclarent avoir eu des élèves présentant des troubles « dys- » dans leurs classes. Nous avons obtenu des réponses de professeurs de 5 langues (allemand, anglais, espagnol, FLE et italien) répartis sur 26 académies, 63 % enseignent au collège, 44 % au lycée et 4 % à l'école élémentaire. La répartition par langues représentée dans le graphique ci-dessous est calculée sur la base de 779 réponses, 3 professeurs enseignant 2 ou 3 langues.



Canaux d'information des enseignants (question 6)

Nous avons tout d'abord cherché à connaître leurs réseaux d'information. De nombreux enseignants mentionnent des sources multiples. Nous notons que ce sont majoritairement les parents et les élèves eux-mêmes (51,2 %) qui informent les enseignants, puis les professeurs principaux (29,7 %), viennent ensuite les personnels soignants (orthophonistes, infirmières et médecins) (21,1 %).

17 % des répondants disent avoir été informés par la mise en place d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), 25,8 % par la communication interne de l'établissement.

Suivi à l'extérieur de l'établissement (questions 7, 8 et 9)

72 % de notre panel est informé du suivi extérieur à l'établissement de leurs élèves présentant des troubles. Parmi eux, 76,5 % disent qu'on leur a demandé de mettre en place un PAP ou un PAI et 40 % un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Adaptation de l'enseignement et notation (questions 10 et 11)

Une large majorité des répondants (86 %) déclare adapter ses enseignements. Parmi eux :

- 28,7 % disent privilégier l'oral, en cours et en évaluation ;
- 20,6 % adaptent la police et la taille des caractères des documents ;
- 20,2 % changent leurs évaluations ;
- 6,1 % proposent des activités sur tablette ou ordinateurs.

1. Le questionnaire est reproduit à la fin de ce document.

2. Ont été éliminées les réponses dont les répondants ne se sont pas identifiés de façon explicite (7) et les réponses venant de l'étranger (3).

Ceux, très peu nombreux (4 %) qui n'adaptent pas leurs enseignements disent ne pas savoir comment faire.

La question numéro 11 portait exclusivement sur l'évaluation des élèves. Nous constatons que les enseignants utilisent bien les deux leviers suggérés dans les actions de formation : laisser plus de temps aux élèves pour réaliser les tâches évaluatives (72,5 %) et les évaluer à l'oral (38,6 %). Le détail des réponses révèle des variations. Notre questionnaire ne permettait pas aux enseignants de détailler la rubrique « autres », or nous notons que 20,6 % cherchent d'autres stratégies.

Difficultés rencontrées (question 12)

Il s'agissait d'une question ouverte pour laquelle nous avons enregistré 680 réponses. Seulement 2,5 % des enseignants disent ne pas rencontrer de difficultés dans leur travail. Nous avons regroupé en 4 grandes catégories les difficultés exprimées par la majorité (97,5 %) : le manque de formation, la difficulté à adapter son enseignement, les conditions matérielles et les difficultés des élèves.

1. **Le manque de formation** est mentionné 79 fois (soit 11,6 %) de façon explicite mais ce manque apparaît sous d'autres formes :
 - des enseignants se demandent comment discerner ce qui relève de la dyslexie et du manque de travail (ou d'autres causes pathologiques ou non) ;
 - ils ne savent pas comment faire participer, aider ces élèves ou les intégrer à la classe,
 - ils ne comprennent pas bien la nature des troubles ;
 - ils aimeraient connaître les spécificités de chaque trouble « dys » et les adaptations nécessaires.
2. **Adapter son enseignement** suppose une différenciation. Ils sont 13 % à rencontrer des difficultés pour adapter les supports et les programmes. Certains parlent d'individualisation, d'autres d'enseignement à deux vitesses.
3. **Les conditions matérielles** : les enseignants se plaignent des classes surchargées, du nombre croissant des élèves « dys » et du manque d'équipement, notamment informatique. Ils font état de la surcharge de travail que cela induit pour eux. Certains mentionnent leur perception d'un manque d'implication des familles et le délai trop long pour obtenir des bilans des orthophonistes.

Extrait : « *Il n'est pas rare que ce soit au lycée qu'on tire la sonnette d'alarme en disant que vu les difficultés et les résultats, il y a un problème dys non diagnostiqué ; délai très long pour mettre en place ou faire passer l'info quand ils ont été repérés au collège ; il faut souvent 2 mois voire plus pour qu'on ait le bilan.* ».

4. Les difficultés rencontrées avec les élèves sont :

a) d'ordre didactiques :

- des difficultés à l'écrit sont mentionnées par 100 répondants ;
- des difficultés de lecture, et ce dans plusieurs langues ;
- difficultés de prononciation ;
- le manque de concentration et des difficultés de mémorisation ;
- des troubles de dysphasie (2 répondants) et de surdité (2 répondants) sont aussi signalés ;
- les difficultés liées à la complexité de la langue anglaise sont rappelées.

Extrait : « Quand il y a plusieurs troubles dys...l'anglais est tellement difficile. Pourquoi ne peuvent-ils pas plutôt apprendre l'italien ? »

b) et d'ordre psychologique :

- l'incompréhension et les réticences de certains collègues ;
- le découragement de ces élèves et le décrochage ;
- le regard des autres. D'une part pour les élèves « dys » dont certains souffrent d'être considérée « à part » et pour les non « dys » à qui il arrive de ressentir le traitement différent comme injuste.

Extrait : « L'éducativement correct nous incite à mettre ces élèves dans une case à part, dans la classe et au niveau de la notation, alors qu'ils aspirent très majoritairement à l'inclusion et à la discrétion. Par ailleurs on court le risque que certains se "servent" de

cette particularité "officielle" pour céder immédiatement au découragement. Il me paraît plus pertinent de constater avec eux ces difficultés, d'encourager et de reconnaître l'effort sans donner ni de faux espoirs ni une image déformée de la réalité par une notation adaptée, sauf exception. »

Formation (questions 13 à 19)

La majorité des 774 répondants, soit 60 %, dit ne pas avoir reçu de formation.

Les 40 % ayant été formés ont reçu :

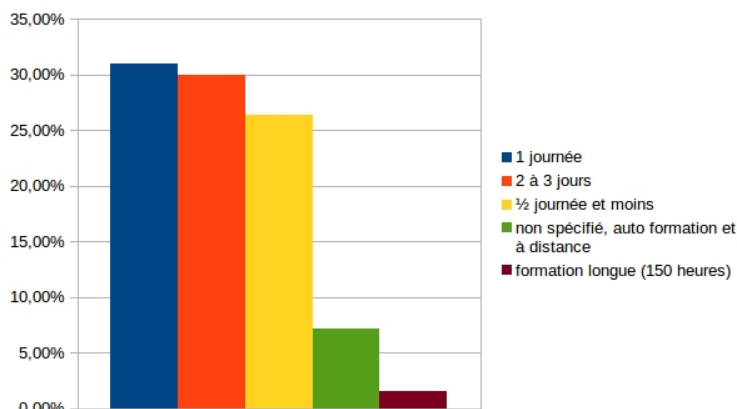
- une formation continue : 60 % ;
- une formation initiale : 40 %.

La formation était généraliste pour 77 % et spécifique aux langues vivantes pour 15 % seulement, le recouplement des données indique que seulement 6 % ont bénéficié à la fois d'une formation initiale et continue.

Durée des stages

Lorsqu'ils se réduisent à quelques heures, ils correspondent plutôt à des actions d'information mais on trouve, dans une moindre mesure, des stages plus longs (de 1 à 3 jours).

- une demi-journée et moins (3h) : (26 %) ;
- une journée (6h) : (31 %) ;
- 2 à 3 jours : (30 %) ;
- formation longue 2CA-SH³(150 h) : (1,6 %) ;
- à distance : (0,3 %) ;
- auto-formation : (7 %).



La qualification des intervenants

La moitié des formateurs (52 %) sont identifiés comme des enseignants de l'éducation nationale mais on note également 30 % des intervenants spécialistes extérieurs à l'école (médecins, orthophonistes, psychologues, infirmières ...) et dix répondants (3,5 %) mentionnent des interventions ou échanges avec des parents d'enfants dyslexiques.

Bien que les répondants se sentent concernés par les troubles « dys », 71 % disent ne pas savoir s'il existe une formation académique ce qui nous paraît être un chiffre considérable.

Besoins les plus urgents concernant la formation (question 20)

Les réponses à cette seconde question ouverte rejoignent l'expression des difficultés mentionnées précédemment. Au-delà des réponses quantitatives, nous relevons des besoins que nous avons classés sur trois axes :

1. Les enseignants sont nombreux à exprimer leur souhait de mieux comprendre la nature de tous ces troubles et cherchent des recommandations sur les attitudes à adopter face à ces élèves différents. Cet axe est en lien avec les connaissances.
2. Beaucoup soulignent la difficulté de changer leurs habitudes de travail et leur relation aux élèves « dys ». Nous percevons la nécessité d'un travail lié au changement de

3. **2C.A.-S.H.** : Certificat Complémentaire pour les Enseignements Adaptés et la Scolarisation des élèves en Situation de Handicap.

représentations et de posture. À titre d'exemple, certains disent qu'il leur est difficile de discerner ce qui relève de la dyslexie et du manque de travail, d'autres sont démunis face au découragement, à la souffrance des élèves porteurs de trouble(s), à l'incompréhension du reste de la classe ou à une impression de manque d'implication des familles.

3. Enfin beaucoup expriment le besoin d'apprendre à adapter leur pédagogie ; ils disent ne pas savoir pas comment faire participer, intégrer ou les « débloquer » leurs élèves porteurs de troubles ; ils craignent la démotivation et le décrochage. Ils déplorent le manque de temps entre les cours, les classes surchargées, le manque d'équipement mais plus que tout cela encore, ils aimeraient des aides ou des échanges portant sur les cas concrets dans leurs classes car, comme nous l'avons mentionné plus haut, les cas sont complexes. L'un des répondants en donne cet exemple : « J'ai dans une même classe un élève autiste, deux dysorthographiques, un hyperactif et un enfant lent. Comment tous les intégrer et les faire progresser ? »

Aides identifiées (question 21)

Pour obtenir des conseils ou de l'aide, les enseignants disent se tourner vers :

- les infirmières scolaires (46 %) ;
- le professeur principal (19 %) ;
- les parents (14 %) ;
- les conseillers d'orientation psychologue (COP) (12 %) ;
- les collègues (11 %) ;
- les conseillers principaux d'éducation (CPE) 10 % ;
- l'équipe pédagogique (4 %) ;
- la personne référente (ASH, MDPH, ULIS⁴, personne référente pour les élèves à besoins particuliers) (4 %) ;
- le médecin scolaire (3 %) ;
- l'administration (2,5 %) ;

Il faut souligner ici le rôle important joué par les infirmières. Il reste 4,5 % des enseignants qui n'en parlent à personne.

Extrait 1 : « *En milieu rural, c'est un combat de chaque instant. Quand nous avons des doutes, nous nous tournons vers la psychologue scolaire (mais elle n'est pas plus qualifiée que nous pour repérer des troubles dys-). Nous tentons de nous tourner vers la médecin scolaire qui, elle, est habilitée à faire passer des tests mais elle est débordée. Nous conseillons aux parents de faire faire des bilans orthophonie, orthoptiste, graphomotricienne ... souvent par le biais de la psychologue scolaire (car nous ne sommes pas censés proposer ces bilans puisque nous sommes de simple enseignants).* »

Extrait 2 : « *Si l'élève n'est pas officiellement diagnostiqué, je choisis de pas faire part de mes "soupçons", essentiellement dans l'intérêt de l'élève : je ne suis pas "experte".* »

Extrait 3 : « *Pour voir (l'infirmière) le seul jour où elle est là, je rate souvent la récréation de 10 minutes, ou alors je sacrifie une heure sans élèves à la voir au lieu de corriger mes copies (...) Et quand je prends la peine de discuter avec elle, elle m'apprend des choses très intéressantes (pendant ce temps, je rate le café et les fous rires de la salle des professeurs). Mais d'autres collègues ne prennent pas cette peine : la communication se fait par courriel ou papier déposé dans le casier, et quand tout cela s'empile, on oublie... puisque nous n'avons pas de bureau. En effet, un simple casier dans la salle des professeurs ne permet pas d'organiser efficacement notre travail : notre bureau, il est chez nous ...* »

Les aides pour les élèves dans les établissements (question 20)

Sur les 774 enseignants ayant répondu :

- 12,5 % ne savent pas s'il existe des aides ;
- 23 % savent qu'il n'en existe pas ;
- 64,5 % disent qu'il en existe.

Pour les 498 enseignants qui mentionnent une aide dans l'établissement, nous relevons :

4. **ASH** :Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés ; **MDPH** : Maison Départementale des Personnes Handicapées ; **ULIS** : Unités localisées pour l'inclusion scolaire ;

- AVS (Auxiliaires de Vie Scolaire) : 78,5 % ;
- PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) : 8 % ;
- AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) : 3 % ;
- un référent « dys » : 2 % ;
- PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : 2 % ;
- PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) : 1 % ;
- PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) : 0,4 % ;

Nous relevons l'importance relative d'équipements tels que : ordinateurs, tablettes, MP3 ou clés USB mentionnés par 23 % des enseignants.

Enfin, nous avons relevé d'autres formes d'aides : un dossier GEVASCO⁵ ; l'aide d'une association spécialisée ; un réseau 3R⁶ ; des séances de sophrologie ; une classe dédiée en 6^e et en 5^e.

Joëlle Aden et Laure Peskine⁷

5. Guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation.

6. Réseau Robotique Régional, sous réserve de confirmation par la personne qui l'a mentionné.

7. Nos remerciements à Michel Morel pour ses remarques et corrections.

Enseignement des langues vivantes et troubles spécifiques du langage

***Obligatoire**

1. Prénom et nom *

Ces éléments resteront confidentiels, ils ne sont demandés que pour éviter les réponses non significatives.

2. Langue enseignée *

3. Niveau d'enseignement *

Plusieurs réponses possibles.

- Primaire
- Collège
- Lycée

4. Académie *

5. Avez-vous déjà eu dans vos classes des élèves ayant des troubles dys- ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non (passez à la question 13)
- Ne sais pas (passez à la question 13)

6. Si oui, comment en avez-vous été informé.e ?

7. Avaient-ils un suivi à l'extérieur de l'établissement ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non
 Ne sais pas

8. Vous a-t-on demandé de mettre en place un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) dans votre classe ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

9. Vous a-t-on demandé de mettre en place un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) dans votre classe ?

Une seule réponse possible.

- Oui
 Non

10. Avez-vous adapté votre enseignement ou utilisé des stratégies particulières ?

Vous pouvez préciser.

11. Notez-vous ces élèves de façon spécifique ?

Plusieurs réponses possibles.

- En leur laissant plus de temps.
 En les notant uniquement à l'oral.
 Autres.

12. À quelle(s) difficulté(s) avez-vous été confronté.e ?

Formation

13. Avez-vous reçu une formation sur les troubles dys- ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non (passez à la question 18)

14. Dans quel cadre :

Plusieurs réponses possibles.

- Formation initiale ?
- Formation continue ?

15. Cette formation était-elle :

Plusieurs réponses possibles.

- Généraliste ?
- Spécifique langue vivante ?

16. Nombre d'heures total de la formation :

17. Statut du formateur :

(Par exemple : professeur de LV, orthophoniste, psychologue,.....)

18. Existe-t-il dans votre académie une formation continue sur la prise en charge des élèves ayant des troubles dys- ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne sais pas

19. Si vous avez répondu oui à la question précédente, cette formation est-elle :

Plusieurs réponses possibles.

- Généraliste ?
- Spécifique langue vivante ?

20. Quels sont, pour vous, les besoins les plus urgents concernant la formation sur les troubles -dys ?

Prise en charge des élèves ayant des troubles dys- dans votre établissement

21. Si vous avez suspecté des élèves d'être atteints de troubles dys-, vers qui avez-vous pu vous tourner pour obtenir aide ou conseils ?

22. Existe-il des aides spécifiques pour ces élèves dans votre établissement ? *

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non
- Ne sais pas

23. Si vous avez répondu oui à la question précédente, précisez sous quelle forme :

(heures de soutien, AVS, moyens techniques, etc.)
